

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 1 sur 13

Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

CRYSTAL

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Société: Mars Fishcare Europe

Société: Mars Fishcare Inc

Adresse :

Adresse :

Parc d' activite la Ravoire

50 East Hamilton Street

Metz- Tessy

Chalfont

F74371 Pringy FRANCE

PA, 18914

Email: reach@rena.fr

USA

Téléphone: +33 450 57 20 50

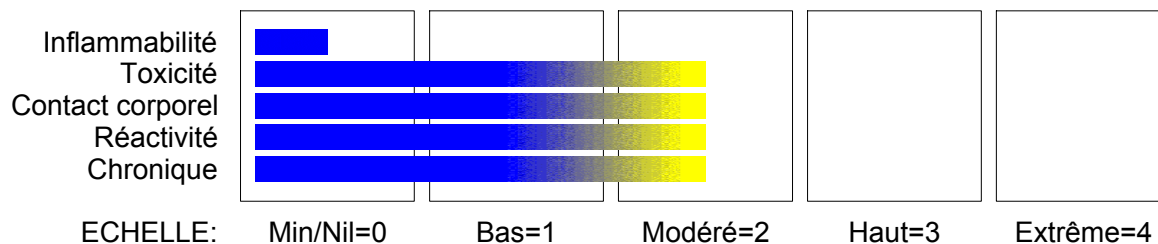
Téléphone: +1 215 822 8181

Fax : +33 450 57 44 11

Fax : +1 215 822 1906

Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

ESTIMATIONS DE RISQUE DE CHEMWATCH



ECHELLE: Min/Nil=0 Bas=1 Modéré=2 Haut=3 Extrême=4

VUE D'ENSEMBLE DES URGENCES

HAZARD

Inofensif

Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	%
ion- exchange resin, proprietary		30-40
zéolithes	1318-02-1	10-30
carbone	7440-44-0	10-30
EAUX- DISTILLÉES, - DE- CONDUCTIBILITÉ- OU- DE- MÊME- DEGRÉ- DE- PURETÉ	7732-18-5	10-20

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 2 sur 13

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

YEUX

- Si ce produit entre en contact avec les yeux :
- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.
- Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

PEAU

- Si ce produit entre en contact avec la peau :
- Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).
- Consultez un médecin s'il y a une irritation.

INHALATION

- Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.
- Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.
- Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.
- Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.
- Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.

NOTES POUR LES MÉDECINS

- Traiter symptomatiquement.

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser.
- Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non combustible.
 - Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.
- La décomposition peut produire des fumées toxiques de: dioxyde de carbone (CO₂), autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.
- Peut émettre des fumées toxiques.
- Peut émettre des fumées corrosives.

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 3 sur 13

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INCOMPATIBILITE AU FEU

■ Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

PVC de type résistant aux produits chimiques.

Respirateur:

Particulaire

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Retirer les sources d'allumage.
- Nettoyer les éclaboussures immédiatement.
- Eviter les contacts avec les yeux et la peau.
- Contrôler les contacts des individus en utilisant un équipement de protection.
- Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière.
- Disposer dans un container étiqueté pour le traitement.

ECLABOUSSURES MAJEURES

- Risque modéré.
- ATTENTION: Avertir le personnel dans la zone.
- Alerter les Services d'urgences et leur indiquer la nature et le lieu du risque.
- Vérifier les contacts personnels en portant des équipements de protection.
- Prévenir, par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les cours d'eau.
- Récupérer autant de produit que possible.
- SI SEC: Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière. Collecter les résidus et les placer dans des sacs en plastique fermés ou autres containers pour un traitement. SI MOUILLE: Aspirer/pelleter et placer dans des containers étiquetés pour un traitement.
- TOUJOURS: Laver la zone avec une grande quantité d'eau et prévenir les écoulements d'entrer dans les drains.
- En cas de contamination des drains ou des voies d'eau, prévenir les Services d'Urgences.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 du MSDS.

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

■ REMARQUE: mouillé, le charbon activé retire l'oxygène présent dans l'air produisant un risque important pour les ouvriers à l'intérieur des transporteurs de carbone et dans les espaces clos ou confinés dans lesquels les charbons activés peuvent s'accumuler. Avant d'entrer dans de telles zones, des échantillons et des procédures de test pour de faibles niveaux en oxygène devraient être mis en place ; les conditions de contrôle devraient être établies pour assurer la disponibilité d'une fourniture adéquate en oxygène.

- Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.
- Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.
- Utiliser dans un lieu bien ventilé.
- Prévenir une concentration dans les trous et les creux.
- NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 4 sur 13

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

- NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine.
- Eviter un contact avec un matériel incompatible.
- Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.
- Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.
- Eviter les dommages physiques des containers.
- Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément.
- Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Utiliser des conditions de travail appropriées.
- Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.
- L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.

STOCKAGE

- Container polyéthylène ou polypropylène.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

■ Le charbon activé, quand exposé à l'air, représente un risque d'incendie potentiel en raison de la forte surface et du pouvoir absorbant. Du produit fraîchement préparé peut s'allumer spontanément en présence d'air, particulièrement à forte humidité. Une combustion spontanée à l'air peut survenir à 90-100 deg C. La présence d'humidité dans l'air facilite l'allumage. Les huiles de séchages ou les huiles oxydantes encouragent un échauffement et un allumage, une contamination avec ceux-ci doit être évitée. Des huiles de séchages insaturées (huile de lin, etc.) peuvent s'allumer suivant leurs absorptions en raison de l'augmentation de la surface déjà importante d'huile exposée à l'air ; le taux d'oxydation peut également être catalysé par des impuretés métalliques dans le carbone. Un effet similaire, mais plus lent, apparaît sur les produits fibreux tels que les déchets de coton. Un échauffement spontané du charbon activé est relié à la composition et à la méthode de préparation du charbon activé. Les radicaux libres, présents dans le charbon, sont responsables de l'auto-allumage. Un auto-échauffement et un auto-allumage peuvent résulter d'une absorption de vapeurs diverses et de gaz (particulièrement de l'oxygène). Par exemple, le charbon activé s'auto-enflamme dans des courants d'air à 452-518 deg C. ; et, quand la base, triéthylène-diamine, est absorbée sur le carbone (5%), la température d'auto-allumage est réduite à 230-260 deg C. Une production de chaleur est produit à 230-260 deg C., dans de forts courants d'air, bien que l'allumage n'apparaisse pas avant 500 deg C. Les mélanges de borohydrure de sodium avec les charbon activé, à l'air, augmentent l'oxydation du borohydrure de sodium, produisant une réaction auto-chauffante qui peut engendrer un allumage du charbon et une production d'hydrogène au travers d'une décomposition thermique de borohydrure.

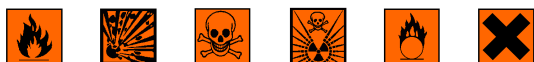
Eviter toute contamination de ce produit car il est très réactif et toute contamination est potentiellement à risque.

Eviter une réaction avec des agents oxydants.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+ + + + X +

+: *Peuvent être stokés ensemble*

O: *Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques*

X: *Ne doivent pas être stockés ensemble*

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 5 sur 13

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Source	Matériel	VME mg/m ³	Notes
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France	zeolites (Poussières réputées sans effet spécifique)	10, 5	(TWA (a))
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France	noir- de- carbone (Noir de carbone)	3, 5	

Les produits suivants ne possèdent pas de OEL dans nos archives

• EAUX- DISTILLÉES, - DE- CONDUCTIBILITÉ- OU- DE- MÊME- DEGRÉ- DE- PURETÉ:

CAS:7732- 18- 5

LIMITES D'EXPOSITION D'URGENCE

Matériel	Valeur IDHL révisée (mg/m ³)	Valeur IDHL révisée (ppm)
carbone	1, 750	

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

BIO-CHEM ZORB:

Pas disponible

ZÉOLITHES:

■ C'est le but de l'ACGIH (et des autres agences) de recommander les TLV (ou leurs équivalents) pour toutes les substances pour lesquelles il y a une preuve d'effets sur la santé pour des concentrations aériennes rencontrées sur le lieu de travail. A la date d'aujourd'hui, aucun TLV n'a été établi, même si le produit peut causer des effets négatifs sur la santé (comme en témoigne les expérimentations animales ou les expériences cliniques). Les concentrations aériennes doivent être maintenues aussi faibles que pratiquement possible et une exposition professionnelle doit être conservée à un minimum. REMARQUE: le standard d'exposition professionnel ACGIH pour les Particules Autrement Non Classées (P.N.O.C.) ne s'applique pas.

CARBONE:

■ Les irritants sensoriels sont des produits chimiques qui produisent des effets secondaires temporaires et indésirables pour les yeux, le nez et la gorge. Les standards d'exposition professionnels historiques pour ces irritants ont été basés sur l'observation de réponses de travailleurs à de des concentrations aériennes variées. Les attentes actuelles nécessitent que presque chaque individu doive être protégé contre une irritation sensorielle mineure et les standards d'exposition sont établis en utilisant les facteurs d'incertitudes ou les facteurs de sécurité de 5 à 10 ou plus. A l'occasion, des niveaux des effets non-observables (NOEL) d'animaux sont utilisés pour déterminer ces limites quand les résultats humains ne sont pas disponibles. Une approche additionnelle, utilisé typiquement par le comité TLV (USA) pour la détermination des standards respiratoires pour ce groupe de produits chimiques, a été d'assigner des valeurs seuils (TLV C) pour les irritants à action rapide et pour assigner des limites d'exposition à court terme (TLV STEL) quand le poids des preuves de l'irritation, de la bio-accumulation et d'autres finalités se combinent pour garantir une telle limite. Par contraste, la commission MAK (Allemagne) utilise un système en cinq catégories basé sur l'odeur forte, l'irritation locale et la demi-vie d'élimination. Toutefois, ce système est en train d'être remplacé pour être consistant avec le Comité Scientifique de l'Union Européenne (EU) pour les Limites d'Exposition Professionnelle (SCOEL) ; qui est plus proche de celui des USA.

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 6 sur 13

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

L'OSHA (USA) conclut que l'exposition à des irritants sensoriels peut provoquer : Inflammation
Susceptibilité augmentée aux autres irritants et agents infectieux. Aboutissement à une dysfonction ou une blessure permanente La permission une meilleure absorption des substances à risque et Acclimatation du travailleur aux propriétés d'alerte à l'irritation à ces substances et donc augmente de fait le risque de surexposition.

Le TLV-TWA pour le noir de carbone est recommandé pour minimiser les réclamations sur la saleté trop grande et s'applique uniquement aux noirs de carbone produits dans le commerce ou aux suies dérivées de sources de combustion contenant des hydrocarbures aromatiques polycycliques absorbés (PAHs)

Quand les HAPs sont présents dans le noir de carbone (mesurés en tant que fraction récupérable de cyclohexane) le NIOSH a établi un REL-TWA de 0.1 mg/m³ et considère la matière comme un cancérigène en milieu professionnel.

Le NIOSH REL-TWA a été "sélectionné" sur la base d'une appréciation professionnelle plutôt que sur la base de données délimitant et classant les concentrations de HAPs comme "non dangereuses" et "dangereuses". Cette ligne de démarcation a été justifiée sur la base de faisabilité de mesure et non pas sur une démonstration de sa sûreté.

REMARQUE : Cette substance a été classée par le ACGIH comme A4 NON classable mais provoquant un cancer chez les humains.

- comme les fines poussières : défini comme une poussière qui peut atteindre la région alvéolaire des poumons.

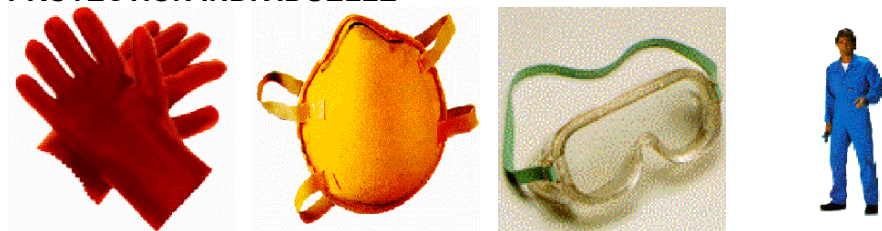
MAK Groupe C: il n'y a aucune raison de craindre un risque pour l'embryon en développement quand les valeurs MAK et BAT sont respectées.

Les valeurs MAK, et les catégories et les groupes sont ceux recommandés en Allemagne.

EAUX-DISTILLÉES, -DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ:

- Pas de limite d'exposition établie par le NOHSC ou l'ACGIH.

PROTECTION INDIVIDUELLE



YEUX

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.

MAINS/PIEDS

- Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.
- Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

AUTRE

- Tenue complète.
- Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 7 sur 13

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

RESPIRATEUR

Facteur de protection	Respirateur à demi-masque	Masque respiratoire complet	Masque à adduction d'air
10 x ES	P1 conduit d' air*	- -	PAPR- P1
50 x ES	Conduit d' air**	P2	PAPR- P2
100 x ES	-	P3	-
		Conduit d' air*	-
100+ x ES	-	Conduit d' air**	PAPR- P3

- Pression négative sur demande ** - Débit continu.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis. Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

■ Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vitesse de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contamineur.

Type de Contaminant :

Solvant, vapeurs, dégraissage, etc...

évaporation depuis réservoir (en plein air).

Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)

jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gaz (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)

frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)

Vitesse de l'air :

0.25 à 0.5 m/s (50- 100 f/min.)

0.5- 1 m/s (100- 200 f/min.)

1- 2.5 m/s (200- 500 f/min.)

2.5- 10 m/s (500- 2000 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l'intervalle

1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture

2 : Contamineurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.

3 : Intermittent, faible production

Valeur haute de l'intervalle

1 : courants d'air perturbant la pièce

2 : des contamineurs à forte toxicité

3 : Forte production, usage intensif

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 8 sur 13

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

4 : Large console ou grande masse d' air en mouvement

4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Non-miscible à l'eau.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Densité relative (eau=1): Pas Disponible

pH (1% solution): Pas Applicable

Taux d'évaporation: Pas Applicable

Limite inférieure d'explosivité (LIE): Pas Applicable

Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

Point/intervalle d'ébullition (°C): Pas Applicable

hydrosolubilité (g/L): Non-miscible

Pression de vapeur (kPa): Pas Applicable

Densité relative de vapeur (air=1): Pas Applicable

Limite supérieure d'explosivité (LSE): Pas Applicable

État: Solide divisé

Point/intervalle de fusion (°C): Pas Applicable

pH (comme fourni): Pas Applicable

Composé volatile (%vol): Pas Applicable

Point d'éclair (°C): Pas Applicable

Température d'auto-combustion (°C): Pas Applicable

Viscosité: Pas Applicable

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Pour les matériaux incompatibles - voir rubrique 7 - Manipulation et stockage

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

ESTIMATIONS DE RISQUE DE CHEMWATCH

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

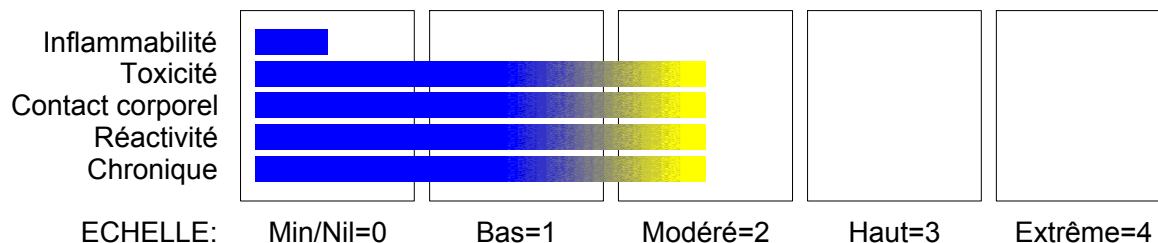
NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 9 sur 13

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES



EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

■ L'ingestion de carbone finement divisé peut produire un bâillonnement et une constipation. L'aspiration n'apparaît pas comme problématique car le produit est généralement considéré comme inerte et est souvent utilisé comme nourriture additive. L'ingestion peut produire des selles noires.

PEAU

- Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.
- Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner la peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

INHALATION

- L'inhalation de poussière, engendrée par l'utilisation normale du matériel, peut nuire à la santé de l'individu.
- Les impuretés trouvés dans les carbones peuvent être toxiques, y compris l'iode. Les poussières de carbone dans l'air peuvent causer une irritation des muqueuses, des yeux et de la peau. Une toux, une irritation de la partie supérieure des voies respiratoires et des yeux peut survenir.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

- Une exposition à long terme à de fortes concentrations en poussière peut modifier la fonction des poumons (i.e. pneumoconiose) provoquée par les particules de moins de 0,5 microns pénétrant et restant dans les poumons. Un symptôme principal est un souffle court et difficile. Des zones d'ombre dans les poumons sont présentes sur les Rayon-X.
- Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.
- Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.

Toxicité et irritation

- Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

ZÉOLITHES:

- A moins qu'autrement les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des Effets Toxiques des Produits Chimiques.

TOXICITÉ

Orale (rat) HDL50: >5110 mg/kg

IRRITATION

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 10 sur 13

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Dermal (lapin) HDL50 >2000 mg/kg
Inhalation (-) LC50: >18.3 mg/l/1hr
for sodium aluminosilicate, zeolite A:

Peau (lapin): non- irritating

Yeux (lapin): slight

CARBONE:

■ A moins qu'autrement les données spécifiées soient extraites du RTECS -
Registre des Effets Toxiques des Produits Chimiques.

■ Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son
pouvoir cancérigène pour les humains.

Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.

EAUX-DISTILLÉES, -DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ:

■ Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

Carcinogène

Zeolites other than erionite (clinoptilolite, phillipsite, mordenite, non- fibrous Japanese zeolite, synthetic zeolites)	International Agency for Research on Cancer (IARC) - Agents Reviewed by the IARC Monographs	Groupe	3
Carbon black	International Agency for Research on Cancer (IARC) - Agents Reviewed by the IARC Monographs	Groupe	2B

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

No data

Ecotoxicity

Composant	Persistence: Water/Soil	Persistence: Air	Bioaccumulation	Mobility
Bio- Chem Zorb		No data		
zéolithes		No data		
carbone		No data		
EAUX- DISTILLÉES, - DE- CONDUCTIBILITÉ- OU- DE- MÊME- DEGRÉ- DE- PURETÉ	LOW	No data	LOW	HIGH

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 11 sur 13

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler autant que possible.
 - Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucune solution de traitement n'a pu être trouvée.
 - Traiter par : Enfouissement dans un lieu autorisé ou Incinération dans un appareil approuvé (après un mélange avec un produit combustible adéquat).
 - Décontaminer les containers vides. Suivre les mesures de sécurité des étiquettes jusqu'à ce que les containers soient nettoyés et détruits.
- Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaire:

NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES

DANGEREUSES: ADR, IATA, IMDG, ADNR

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RISQUE

R Codes

R07

Phrases Risque

- Peut provoquer un incendie.

SURETE

Codes S

R00?*

Phrases S

- *(preuve limitée).

REGLEMENTATIONS

Regulations for ingredients

zeolites (CAS: 1318-02-1,37305-72-9,50809-51-3,52349-29-8,53025-48-2,53060-43-8,53569-61-2,53789-62-1,54693-40-2,54824-24-7,56747-83-2,61710-45-0,75216-11-4,76774-74-8,85117-23-3) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

"European Union - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS) (French)", "European Union (EU) Inventory of Ingredients used in Cosmetic Products", "International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List", "OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals"

carbon, activated (CAS: 7440-44-0) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

"European Union - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS) (French)", "International Air Transport Association (IATA) Dangerous Goods Regulations", "International Air Transport Association (IATA) Dangerous Goods Regulations - Prohibited List", "OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals"

water (CAS: 7732-18-5) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

"EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex II Section A: List of authorised monomers and other starting substances", "EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex III Section A Incomplete list of additives fully harmonised at Community level", "EU REACH Regulation (EC) No 1907/2006 - Annex I - Exemptions from the Obligation to Register in Accordance with Article 2(7)(a) (French)", "European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)", "European Union - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS) (French)", "European Union (EU) Inventory of Ingredients used in Cosmetic Products", "GESAMP/EHS Composite List of Hazard Profiles - Hazard evaluation of substances transported by ships", "IMO IBC Code Chapter 18: List of products to which the Code does not apply", "OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals"

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 12 sur 13

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Aucune donnée pour Bio-Chem Zorb (CW: 4658-59)

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

INGREDIENTS POSSEDANT DE MULTIPLES NUM CAS

Nom de l'ingrédient	CAS
zéolithes	1318- 02- 1, 37305- 72- 9, 50809- 51- 3, 52349- 29- 8, 53025- 48- 2, 53060- 43- 8, 53569- 61- 2, 53789- 62- 1, 54693- 40- 2, 54824- 24- 7, 56747- 83- 2, 61710- 45- 0, 75216- 11- 4, 76774- 74- 8, 85117- 23- 3

EXPOSITION STANDARD POUR LES MÉLANGES

- Prédiction aidée par ordinateur de 'Cas le plus grave' pour le spray/brouillard ou les éléments de fumées/poussières et la concentration.
 - Standard d'Exposition Composite pour le Mélange (TWA) (:3 mg/m³).
 - Les opérations qui produisent un spray/brouillard ou de la fumée/poussière introduisent des particules dans la zone de respiration.
- Si la concentration de la zone de respiration D'UN DES éléments listés ci-dessous est excéder, les considérations 'Cas le plus grave' permettent de juger un individu pour pouvoir être surexposé.

Composant	Zone de Respiration ppm	Zone de Respiration mg/m ³
Conc. Mélange : (%) 30.0	carbon, activated	3.0000

■ La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

■ La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

continué...

CRYSTAL

(Chemwatch nom: BIO-CHEM ZORB)

Chemwatch Feuille de Données de Sécurité GHS

Date de livraison: 4-Janvier-2006

NH690TCP

CHEMWATCH 4658-59

Version Num:3

CD 2009/3 Page 13 sur 13

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

■ Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.

Date de livraison: 4-Janvier-2006

Imprimer la date: 18-Février-2010